

Année 2010, Numéro 53

MARS AVIL MAI



NOM DE L'ORGANISATION

# L'ÉCHO DE FELDBACH



## MAIRIE de FELDBACH

2 rue de Heimersdorf  
68640 FELDBACH

03 89 25 80 55

03 89 07 95 81

Courriel : [mairiedefeldbach@wanadoo.fr](mailto:mairiedefeldbach@wanadoo.fr)

Site : [www.feldbach.fr](http://www.feldbach.fr)



# Le mot du Maire

---



Nous voilà déjà au mois de mars. L'hiver, assez froid et bien enneigé, a fait le bonheur des amateurs de ski et de luge. Par contre, les automobilistes étaient un peu moins à la fête.

Merci à Christophe, notre ouvrier communal, qui a assuré le déneigement et qui est intervenu même pendant ses congés.

Les 14 et 21 mars se dérouleront les élections régionales. Voter est un droit mais également un devoir. Je vous invite donc toutes et tous à accomplir ce geste civique.

Prochainement débiteront les travaux d'aménagement de l'accès pour personnes à mobilité réduite à l'église. Les travaux consistent à la mise en place, à l'extérieur de deux rampes symétriques en pierre de part et d'autre de la porte principale ainsi que d'une rampe en bois à l'intérieur suivant les plans de l'architecte MUNCK de FERRETTE.

Au printemps, le Conseil Général mettra en place un nouvel enrobé sur les routes de Bisel, de Heimersdorf et de Riespach et ce à partir du rond-point central jusqu'aux panneaux d'entrées d'agglomération.

Pour terminer, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous de Joyeuses Fêtes de Pâques

Le Maire,  
François LITZLER.

## Dans ce numéro :

---

Les communiqués de la municipalité : 4-9

- RETRAITES
- ELECTIONS REGIONALES
- NOUVEAUX ARRIVANTS
- DONS DU SANG
- RECENSEMENT AGRICOLE
- PREVENTION VOLS
- TAXE PROFESSIONNELLE
- [oubouger.fr](http://oubouger.fr)

---

Communauté de communes : 10-11

- CHARTE DE DEVELOPPEMENT

---

Ca s'est passé : 12-14

- VŒUX DU MAIRE
- MAISONS FLEURIES
- MARIA VETTER

---

Bientôt : 14-18

- FESTIVAL GLORIA
- GRANDS ANNIVERSAIRES
- RENCONTRES DE LA DIVERSITE
- CAFE CONTACT

---

Les Associations : 19-21

- FOYER RURAL
- COMITE DES FETES
- CONSEIL DE FABRIQUE

---

Culture et Patrimoine : 22-27

- SUR LES TRACES DU PASSE
  - UN 1er ROMAN
-

# Communiqués de la Municipalité

---

## COMMUNIQUÉ DU CICAS DU HAUT-RHIN À L'ATTENTION DES FUTURS RETRAITÉS

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc et/ou Ircantec, c'est simple. Contactez un conseiller au 0 820 200 189 \* du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

En lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier.

Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

CICAS du Haut-Rhin – 143 Avenue Aristide Briand

BP 2439 – 68067 MULHOUSE CEDEX

\* 0,09 € TTC par minute à partir d'un poste fixe.

---

## ELECTIONS RÉGIONALES

Les **dimanches 14 et 21 mars 2010**, les électeurs seront appelés aux urnes pour le renouvellement du mandat des conseillers régionaux, mandat qui, selon la réforme territoriale en cours, serait réduit à 4 ans avant que n'entrent officiellement en scène les futurs « conseillers territoriaux », appelés à siéger à la fois au Département et à la Région.



Pour les deux tours (14 et 21 mars), le scrutin sera ouvert sans interruption de 8 H 00 à 18 H 00. Le bureau de vote sera installé comme de coutume dans la salle de classe du bâtiment « Mairie-Ecole ».

Seront seules admises à voter les personnes inscrites sur la liste électorale de FELDBACH jusqu'au 31.12.2009, exception faite des jeunes atteignant l'âge de 18 ans jusqu'à la veille du scrutin et qui, en principe, font l'objet d'une inscription d'office par l'INSEE.

Ces jeunes sont d'ailleurs invités à se manifester en mairie afin de vérifier qu'ils ont bien été inscrits sur la liste électorale. La carte d'électeur leur parviendra quelques jours avant le scrutin.

Enfin, les procurations de vote sont délivrées par la Gendarmerie, pour les électeurs qui ne



## Communiqués de la Municipalité

---

### NOUVEAUX ARRIVANTS (RAPPEL)

Les personnes qui se sont récemment installées dans le village sont cordialement invitées à venir se présenter en Mairie, afin de recevoir tous renseignements utiles sur FELDBACH, se voir remettre une dotation de sachets destinés au tri sélectif des déchets, demander leur inscription sur la liste électorale, le cas échéant, prendre connaissance des démarches administratives accompagnant leur changement de domicile, etc....

**A cet égard, les propriétaires-bailleurs seraient bien aimables d'informer régulièrement la Mairie des changements de locataires enregistrés dans les logements loués.** On ne le rappellera jamais assez, à en constater le nombre croissant de nouveaux arrivants qui ne daignent pas se signaler en mairie...

Merci d'avance !

---

### DON DU SANG

Veillez noter que le DON du SANG aura lieu  
le mercredi 24 mars de 16h30 à 19h30,  
à la Halle des fêtes de Feldbach.







recensement  
agricole  
2010

# Le recensement agricole 2010

La direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

recherche **des enquêteurs**

**Objectif :** Assurer la collecte d'informations  
auprès des exploitants agricoles par saisie  
directe sur ordinateur portable.

**Profil :**

- disponibilité
- goût du relationnel
- sens de l'organisation et rigueur
- connaissance du milieu agricole
- permis de conduire et véhicule requis

**Pour la période de :**  
septembre 2010  
à avril 2011

**Dépôt des candidatures :**

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
SRISE Alsace – Recrutement pour le recensement agricole  
14 rue du Maréchal Juin - BP 61003 - 67070 Strasbourg Cedex  
Courriel : ra2010.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr  
Site internet : <http://draaf.alsace.agriculture.gouv.fr>



## 7 RÈGLES D'OR POUR PROTÉGER VOS BIENS

**1** Automobilistes, verrouillez systématiquement les portières et le coffre de votre véhicule, même si vous ne vous éloignez que quelques instants. Conservez les clés de contact sur vous et bloquez la direction. **Ne tentez pas les voleurs** en laissant des sacs, des portefeuilles ou des objets de valeur (GPS, caméscopes, téléphones...) apparents dans l'habitacle.

**2** Cyclistes, si vous devez laisser votre vélo sans surveillance, utilisez un antivol efficace.

**3** En toutes circonstances, conservez votre sac à main ou votre portefeuille avec vous. Le code de votre carte bancaire est un code secret, ne le conservez pas dans votre sac ou dans votre portefeuille.

**4** A votre domicile, même lorsque vous êtes chez vous, fermez à clés les accès (notamment la nuit). Une fenêtre en position oscillo-battante est une fenêtre ouverte. Ne cachez pas vos clés sous le paillasson, sous un pot de fleur... mais conservez les toujours sur vous. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence. Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs qui sous différents prétextes chercheraient à s'introduire chez vous. Ne pas laisser de message d'absence sur la messagerie téléphonique.

**5** A toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez pas à signaler immédiatement aux gendarmes les comportements qui vous paraîtraient suspects en **composant le 17** sur votre téléphone. Si vous êtes témoin d'un vol ou de manœuvres de repérage, relevez et notez un maximum de renseignements (numéro d'immatriculation, marque et type du véhicule, signalement et tenue vestimentaire des auteurs...). Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

**6** Faites des photographies de vos objets de valeurs, relevez les numéros de série. En cas de vol, elles pourront être exploitées par les enquêteurs et vous permettront de justifier de votre préjudice auprès de votre compagnie d'assurance.

**7** Enfin, si vous êtes victime d'un vol, surtout ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie en **composant le 17**.



**En rendant plus difficile le vol, non seulement on le prévient, mais on oblige aussi son auteur à recourir à des moyens matériels ou humains susceptibles d'orienter l'enquête des gendarmes.**

**LA SECURITE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**



# Le Bulletin

## de l'Association des Maires du Haut-Rhin

*Bulletin de liaison des Maires, Adjointes, Présidents et Vice-Présidents d'EPCI à fiscalité propre*

Directeur de la publication : René DANESI

Edition spéciale / Janvier 2010

### BREVE HISTOIRE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

La loi du 29 juillet 1975 a introduit la Taxe Professionnelle (TP) avec effet au 1er janvier 1976. La TP remplaçait la Patente qui datait de 1791.

L'assiette retenue pour la TP était la valeur locative des bâtiments, les salaires (avec une pondération) et les investissements productifs. L'élément « bénéfiques » a été écarté, car trop pénalisant pour les petites entreprises.

Le passage de la patente à la TP s'est traduit par un **transfert de charges financières important** et assumé, des petites entreprises notamment commerciales, vers les grandes entreprises industrielles. En effet, au milieu des années 1970, les petits commerçants et les artisans s'agitaient derrière Gérard NICLOUD, alors que l'industrie recrutait beaucoup.

A sa création, la TP n'était pas « idiote » mais les deux crises pétrolières, la création du Marché Unique Européen, la mondialisation, les délocalisations et par-dessus tout la montée du chômage, ont amené très rapidement les gouvernements successifs à procéder à des **adaptations nombreuses et permanentes**. D'où, des exonérations ciblées partielles ou totales, la montée en puissance de la valeur ajoutée et en 1999, l'abandon des salaires dans la base d'imposition de la TP. La plupart de ces exonérations et la suppression de la part « salaires » dans l'assiette de la TP, ont été compensées aux collectivités locales par l'Etat. De sorte que celui-ci est devenu le 1er contribuable des collectivités locales, à qui il paye le tiers de la TP en lieu et place des contribuables.

En février 2009, le Président de la République a annoncé la « suppression de la taxe professionnelle ». L'annonce était imprécise. **Il ne pouvait s'agir que de la suppression du 3ème élément de l'assiette de la TP : les investissements productifs.**

Et les finances de l'Etat étant ce qu'elles sont, celui-ci ne pouvait pas se substituer également aux entreprises pour payer aux collectivités locales la part de la TP assise sur les investissements productifs. Et les collectivités locales ne l'auraient d'ailleurs pas voulu !

Dès lors le remplacement pur et simple de la TP par un nouvel impôt du même type, mais avec une assiette différente, était inévitable. Ce sera donc la **Contribution Economique Territoriale (CET)**, assise sur la valeur locative des bâtiments et sur la valeur ajoutée. Alors que la TP était assise sur les moyens mis en œuvre par l'entreprise, la nouvelle CET est étendue à la valeur ajoutée. C'est une réponse nécessaire, mais probablement insuffisante à la concurrence internationale.

**Le Président : René DANESI**

*Mes remerciements vont à Mme Lara MILLION, Adjointe au Maire de Mulhouse, Vice-présidente de Mulhouse Alsace Agglomération (MAA) pour sa contribution à la réalisation de ce Bulletin ainsi qu'aux services de la Trésorerie Générale du Haut-Rhin.*





# Communiqués de la Municipalité



**Bonjour,**

**Bonne nouvelle pour 2010 !!!**

Je viens vous annoncer la naissance du site internet Oubouger.fr ! ( [www.oubouger.fr](http://www.oubouger.fr) )

Oubouger.fr est le 1er site 100% spécialisé dans l'annonce d'événements et manifestations locales.

Oubouger.fr a été conçu et réalisé spécialement pour les organisateurs d'événements et manifestations (Les associations, comités des fêtes, etc..) ainsi que pour les collectivités territoriales. (Mairies, OTSI, communautés de communes, etc...)

Un sondage a révélé que les internautes ont beaucoup de difficultés à trouver des infos de ce type, qu'ils sont obligés de parcourir plusieurs sites internet pour trouver un volume d'informations satisfaisant, plusieurs sites ou les événements ne sont pas toujours très faciles à trouver !

*Oubouger.fr* permet de rassembler en **un seul et même site** toutes les informations d'un département, en les classant par commune et par catégorie.

4 grandes catégories ont été créées pour classer tous les événements ponctuels.

Une 5ème catégorie a été spécialement conçue pour les municipalités et communautés de communes. Elle leur permettra de déposer des annonces permanentes afin de promouvoir le tourisme et le patrimoine.

Ces 5 catégories se décomposent comme telle :

[Vie locales et traditions](#) : Bals populaires, fêtes à thèmes (moissons, chasse, pêche, etc..), Lotos, rallyes touristiques, concours de pétanques, meetings, foires, salons, marchés, vides-grenier, brocantes, etc...

> [Sports et loisirs](#) : Toutes manifestations sportives, tournois, sports mécaniques, etc...

> [Arts, culture et spectacles](#) : Concerts, spectacles, festivals, théâtre, danse, arts du cirque, chorale, opéra, cabaret, spectacles pour enfants, humour, cinéma de plein air, expositions (peintures, photos, audiovisuel, etc...)

> [Divers](#) : Inclassable et autres.

[Tourisme et patrimoine](#) : Idées de sorties, espaces botaniques, lieux insolites, sites remarquables, balades, points de vues, monuments à visiter, etc...

> Le dépôt d'annonces et la consultation sont entièrement gratuits et ouvert à tout le monde.

Afin de permettre au site internet d'avoir un volume d'annonces suffisant et ainsi assurer sa pérennité par son contenu, nous avons besoin de votre aide en informant de notre existence autour de vous.

*Frédéric RICORDEL*

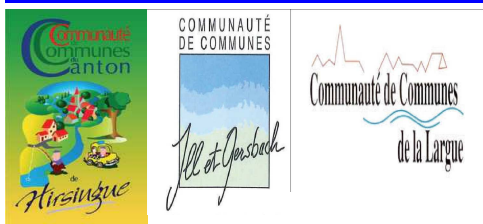
*Fondateur et responsable du site Oubouger.fr*

*Mobile : 06.81.92.51.87*

*[www.oubouger.fr](http://www.oubouger.fr)*

*1er site d'informations 100% événements locaux.*

*Fêtes locales, Vides-greniers, Lotos, Concerts, Sports, Tourisme, Découverte du patrimoine, etc...*



Extrait de :

Directeur de la publication: Bernard LEY

## Le Bulletin de la Charte de Développement

**Charte de Développement Intercommunautaire**

**A l'attention des élus des Communautés de Communes du Canton d'Hirsingue, de la Largue et d'Ill et Gersbach**

### Lancement de la démarche

Les Communautés de Communes du Canton d'Hirsingue, de la Largue et d'Ill et Gersbach se sont associées pour mettre en œuvre une charte de développement intercommunautaire.

Le développement local a pour objectif d'améliorer la situation d'un territoire et de corriger certaines faiblesses. Les élus ont souhaité engager cette démarche en commun afin de porter des projets globaux où l'intérêt général prime et de renforcer ainsi les atouts du territoire en répondant aux attentes des administrés et des forces vives. Un cabinet d'études spécialisé a été choisi pour mettre en œuvre ce projet qui devrait se concrétiser, courant juin 2010.

Cette démarche innovante a été présentée lors d'un séminaire de lancement qui a eu lieu le 21 janvier dernier à la salle de Feldbach en présence des conseillers municipaux des trois structures, des Présidents des Communautés de Communes ( Monsieur BOHRER,

Monsieur DEMUTH et Monsieur LEY), du Conseil Général, et du cabinet d'études ACTER Conseil et d'un invité: Monsieur LANDEMAINE, Président de la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace venu nous témoigner son expérience de Charte de Développement.

Afin de mener à bien ce projet, cette démarche s'effectuera en concertation avec tous les acteurs de la vie locale: élus, agents de développement, représentants des associations et des entreprises...

A la signature de la charte par les trois Communautés de Communes, les actions choisies

se concrétiseront progressivement sur le territoire. Cela suppose de favoriser un travail en commun et en concertation.

### A votre écoute

Afin de coordonner, accompagner et mettre en œuvre la charte, Claire MAGGI, agent de développement est à votre disposition pour tous renseignements.

**Téléphone :** 03 89 07 18 23

**Courriel :** [claire.maggi-cch@wanadoo.fr](mailto:claire.maggi-cch@wanadoo.fr)

Le Cabinet d'Etudes ACTER CONSEIL représenté par Monsieur Marc BREANT, met à votre disposition une plateforme collaborative. Vous y retrouverez tous les documents de travail mais aussi un espace de dialogue et de concertation afin de nous faire part de vos suggestions ou projets.

N'hésitez pas!

**Site Internet :** [www.acterconseil.com](http://www.acterconseil.com)

**Login :** charteinterco

**Mot de passe :** concertation

Février 2010

#### Sommaire :

- **Présentation de la démarche**
- **Calendrier de la démarche**
- **Les grandes thématiques**



*De gauche à droite:*

*Monsieur Bréant, ActerConseil*

*Monsieur Landemaine (CCPA)*

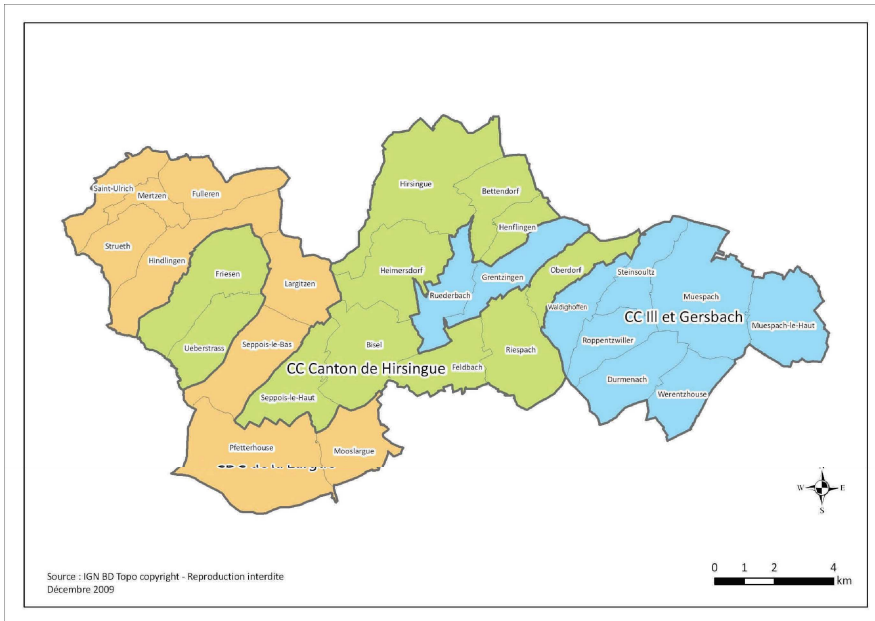
*Monsieur Ley (CCCH)*

*Monsieur Bohrer (CCIG)*

*Monsieur Demuth (CCL)*

# Communautés de communes

## Le territoire de projet: pour des aménagements partagés



### Les dates Clés:

12 Février : Comité de Pilotage

17 Février: Rencontre du Conseil de la CCCH

A partir de Mars: Mise en place des groupes thématiques

## Le calendrier de la démarche

Calendrier	2009 -2010								
	Novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet
Tâches									
<b>Pilotage de la mission</b>									
Réunion de lancement		◆		◆	◆				
Conseils Communautaires				◆	◆				
COFIL									
Contacts C.Maggi - consultants	—								
Instances de concertation									
Séminaires des élus			◆						◆
Commissions thématiques					◆				
Groupes "actions"								◆	
Production des consultants									
Entretiens élus et acteurs locaux		—							
Analyse documentaire		—							
Animation séminaires			—	—				—	—
Rédaction des rapports									
expertise économique			—						
Programme d'actions						—			
<b>Remise des principaux livrables</b>									
Note de cadrage		◆		◆					
Supports d'animation			◆		◆			◆	◆
Synthèse diagnostic et enjeux				◆					
Projet de territoire								◆	
Plan d'action et outil financier								◆	

## Les thématiques

Différentes thématiques ont été soumises aux trois Conseils Communautaires pour dégager les grands enjeux et les pistes de travail à privilégier .

Dans le cadre d'une première analyse du territoire, sept thèmes généraux se sont dégagés.

Il est évident que tous les thèmes ne seront pas traités dans le cadre de la Charte mais il s'agit là d'un travail préalable avant la mise en place de pistes d'actions plus concrètes. Les thèmes abordés ont été les suivants:

- SE FORMER
- TRAVAILLER
- COMMUNIQUER ET HABITER
- SE SOIGNER
- SE DIVERTIR
- AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT
- ACCEDER AU SERVICES PUBLICS

### DIMANCHE 10 JANVIER 2010 – DES VŒUX FLEURIS



Dans son introduction, le Maire François LITZLER a remercié ses collaborateurs, adjoints, conseillers et employés communaux pour leur travail au service des habitants du village.

Il a ensuite rappelé les réalisations de l'année écoulée. Parmi elles : l'acquisition, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes du Canton de Hirsingue, de 2 panneaux indicateur de vitesse et de la réfection rue des champs, rue des jardins, rue des merles et rue des prés par la pose d'un enrobé de 3 mètres de largeur.

Concernant l'assainissement « La troisième tranche de l'assainissement est enfin terminée, la réception définitive des travaux ayant été effectuée ».

Au niveau des projets pour l'année 2010, il a évoqué « L'évacuation des eaux pluviales dans la rue du Ruisseau. Une personne de la Direction Départementale de

*l'Équipement – Subdivision d'Altkirch s'est rendue sur place afin de trouver une solution. Suite à son intervention, il a été décidé la pose d'un collecteur d'eaux pluviales. », l'aménagement du Monument aux Morts et la création d'un accès handicapés à l'Eglise, « Dans les deux années à venir, tous les bâtiments publics devront être accessibles aux personnes à mobilité réduite ».* Concernant la 4<sup>e</sup> tranche de l'assainissement, pour la déconnexion des fosses privatives, le Maire a rappelé que le Conseil Municipal, après études, a pris la décision que chaque propriétaires aura la charge personnelle de se connecter au réseau.

Il a ensuite remercié les membres du Corps de Sapeurs-pompiers pour leurs interventions de l'année et saluer leurs entraînements mensuels. Il a aussi souligné la dynamique des associations feldbachoises et notamment l'échange en août 2009 entre les 2 Foyers Feldbach et Arveyres, échange auxquels les 2 Municipalités ont participé activement, « Le dimanche 2 août 2009 fut une journée mémorable. Après les discours des Maires de Feldbach et d'Arveyres et après avoir renouvelé le serment de jumelage entre les 2 communes, un apéritif suivi d'un repas offerts par la Commune ont été servis dans la Halle des Fêtes ».

Ceci sans oublier de féliciter Charles DATTLER pour sa remise de Médaille de la « Solidarité de la Valeur » en argent de la Reconnaissance française.

Les discours achevés, les présents ont été invités à partager le verre de l'amitié. Merci à toutes et tous ceux qui ont répondu positivement à l'invitation de la Municipalité.

Les Aînés du Village ont également été mis à l'honneur par la remise d'un cadeau, un coffret de 3 bouteilles de vin - du vin en provenance d'Arveyres - pour les Messieurs et pour les Dames un photophore gravé « FELDBACH 2010 » accompagné de quelques chocolats. Pour ceux qui n'avaient pas pu se déplacer ce jour-là, les Conseillers Municipaux se sont rendus au domicile de chacun, afin de leur remettre personnellement les cadeaux. L'occasion bien sympathique pour certains de converser ensemble autour d'un café et de quelques bredeles..

Sylvie RENGIER



## Ça s'est passé

### MAISONS FLEURIES

*La cérémonie des vœux a été l'occasion de remettre les prix du concours de fleurissement aux habitants*

L' Adjoint Christophe SENDELIN a félicité les Lauréats du concours de fleurissement organisé au courant de l'été 2009. La distribution de bons d'achat avait remporté un vif succès et les membres du Jury, Jean-Luc RUETSCH, Morand SENDELIN, Christophe LIDY, Marguerite DATTLER et Sylvie RINGER, ont pu remarquer lors de leur traversée du village les nombreuses fenêtres de maisons fleuries avec de beaux géraniums. Ces maisons ont été classées dans les deux catégories retenues : Encouragements et Félicitations.



#### ENCOURAGEMENTS

M. et Mme ISPA Jean-Claude  
M. et Mme DATTLER Rémy  
M. et Mme GUNTZ Serge  
M. BRUNNER et Mlle OTT  
M. et Mme SEEL Jean-Marie  
M. STOECKLIN Antoine  
M. et Mme JAEKY René  
Mme GASSER Irma  
M. et Mme ROCKLIN Josy  
M. et Mme OBERLI Abraham  
M. et Mme LITZLER René  
M. et Mme LIDY Benoît  
M. et Mme DANGELSER Michel  
M. et Mme HERTEL Stéphane  
M. et Mme BLOCH Bernard  
M. et Mme KEPPI Yves  
M. et Mme LINDER Rémy  
M. et Mme MATTLER Gérard  
M. et Mme STEHLIN Bertrand  
Mme VETTER Maria

M. et Mme DATTLER Albert  
M. et Mme VETTER Louis  
M. et Mme DATTLER Philippe  
Mme MASTROTOTARO Georgette  
M. et Mme LIEBENGUTH Roland  
M. BIECHY Antoine  
M. et Mme OBERLI Luc

#### FELICITATIONS

M. et Mme OBERLI Guy  
M. RINGER et Mme MORCEL  
M. et Mme STOESEL Joseph  
M. et Mme SAGOT Jean  
M. et Mme ENDERLEN Daniel  
M. et Mme BOCHELEN  
M. et Mme DATTLER Serge  
M. et Mme KOENIG Bernard  
M. REDERTORFF Thierry  
Mme REDERSTORFF Marie-Odile

## Ça s'est passé

---

### ANNIVERSAIRE

Le Maire et les Adjointes ont été accueillis à l'occasion de l'anniversaire de Maria VETTER par ses filles Joëlle, Marie-Jeanne et Andrée afin de remettre le traditionnel panier garni de la Municipalité.

Réunis autour d'une table bien garnie, le champagne a été fort apprécié et la soirée, très agréable, s'est prolongée tardivement.

Nous souhaitons à Maria de vivre encore de nombreux anniversaires, en aussi bonne santé et toujours autant entourée par sa famille !



---

## Bientôt

---

### FESTIVAL GLORIA

Cette année, 3 soirées sont prévues pour

**Le FESTIVAL GLORIA.**

Elles auront lieu dans le doyenné d'Hirsingue (dont 1 à Feldbach)  
entre le 30 JUIN et le 4 JUILLET 2010.

Y participeront les groupes: **GLORIUS et N.G.V;**  
ainsi que **Monsieur Pierre - LACHAT.**

Venez nombreux; nous vous y accueillerons avec joie.

Association ANIMA.

## LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Joyeux anniversaire à :

### au mois de mars :

<b>65 ans :</b>	VETTER	Jean-Paul	25.03.1945
<b>66 ans :</b>	SAGOT	Jean	08.03.1944
<b>72 ans :</b>	BLOCH	Bernard	18.03.1938
<b>73 ans :</b>	RAUSER	Fernand	31.03.1937
<b>88 ans :</b>	REDERSTORFF	Antoine	21.03.1922

### au mois d'avril :

<b>69 ans :</b>	MAKHLOUF	Anne-Marie née LITZLER	12.04.1941
<b>72 ans :</b>	RAUSER	Jeanne née GASSER	19.04.1938
<b>85 ans :</b>	JAEGY	Germaine née FLOTA	09.04.1925
<b>88 ans :</b>	SCHLICKLIN	Léon	27.04.1922
<b>94 ans :</b>	GODINAT	Marguerite née RIFF	12.04.1916

### au mois de mai :

<b>65 ans :</b>	EMMELIN	Marie-Agnès née VETTER	12.05.1945
<b>66 ans :</b>	LINDER	Marie-Bernardine née STOECKLIN	20.05.1944
<b>67 ans :</b>	DATTLER	Monique née BURGERMEISTER	26.05.1943
<b>68 ans :</b>	BLOCH	Hélène née VETTER	15.05.1942
<b>88 ans :</b>	HUET	Odile née VETTER	11.05.1922





## Rencontres de la diversité – Samedi 20 Mars 2010 Un événement à ne pas manquer au cœur de Mulhouse

La deuxième édition de ces rencontres aura lieu **le 20 mars 2010**, journée internationale contre le racisme et toutes les discriminations, journée promulguée par l'ONU. Des animations auront lieu dans différents secteurs de la ville.

Les associations Domaine Nature, Handicaps Sports Aventures et Association Sport Fauteuil seront présentes place de la réunion, lieu symbolique de rencontres situé en plein cœur de la ville de Mulhouse. Cette journée sera l'occasion de nous retrouver tous ensemble, et de vivre une grande journée d'échanges et de partages.

Un programme riche et varié vous attend ! Faites venir un maximum de monde, personnes en situation de handicap comme valide.

Afin de prévoir l'organisation de cette journée merci de nous retourner la fiche de présence et si vous pouvez nous aider alors n'hésitez pas à remplir la fiche du membre actif.

### DESCRIPTIF ET DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION



#### 1. Les Activités

Première partie de journée de 10H00 à 17H00 - Place de réunion (Mulhouse)

- Démonstration de handbike sur home trainer ou en circuit
- Exposition de véhicules ayant participé aux différents raids de Handicaps Sports Aventures (tourisme équitable – échange culturel)
- Exposition photos des raids en Tunisie / Maroc
- Parcours en fauteuils
- Parcours en joëlette
- Balades en calèche pour valides et personnes à mobilité réduite et en poneys – circuit boucle autour du temple par la rue du Sauvage
- Activités surprises
- Stand de vente de crêpes



# Bientôt

## 2. Réunion

En fin d'après midi de 18H00 à 19H30 - Salle des colonnes (à deux pas de la place de la réunion).  
Réunion pour les membres et sympathisants de Domaine Nature et ouverte au public

- Présentation du programme de l'école de sports, l'Association Sport Fauteuil
- Présentation des nouvelles évolutions du projet Domaine Nature
- Présentation des prochains raids à l'étrangers ouvert aux personnes en situation de Handicap (Handicaps Sports Aventure), suivi d'un verre de l'amitié

## 3. Concert GOSPEL



En soirée, à 20H30 - Sainte Marie Eglise centre ville de Mulhouse (à côté du parking central à 10min à pied de la place de la réunion)

Concert en faveur de Domaine Nature avec les New Gospel Voices.  
**Entrée libre, pas de réservation.** Un panier circulera durant le concert.  
(L'église dispose d'une boucle pour personnes malentendantes).



C  
A  
F  
F  
E



C  
O  
N  
T  
A  
C  
T

du sundgau

Vous êtes femme au foyer, vous exercez une activité professionnelle, vous êtes jeune, moins jeune, plus très jeune ; vous avez besoin de temps en temps de vous arrêter, de sortir du train-train quotidien. Vous souhaitez rencontrer d'autres femmes, discuter, échanger vos expériences sur des questions auxquelles vous êtes confrontées dans votre vie ou votre foi.  
Soyez les bienvenues.

### Mardi 23 Mars 2010

#### à Feldbach au Foyer Rural

L'accueil débutera à 13 H 30 et la rencontre aura lieu de 13 h 45 à 15 h 45

L'après-midi commence par un café et des gâteaux, suivi de l'exposé d'une intervenante sur un thème de la vie quotidienne, et d'un temps de questions

**THEME :**

**Transmettre l'essentiel au niveau relationnel  
Avoir une communication bienfaisante et constructive**

Par Mme Laure HORISBERGER

Diplômée en orthophonie, elle s'est aussi formée dans la relation d'aide, en Suisse. Elle travaille dans ce dernier domaine en privé et dans le cadre de l'AME (Alliance Missionnaire Evangélique). Elle organise des camps et rencontres pour enfants, jeunes et adultes.

***Participation aux frais : 3 euros par personne***

Une garderie gratuite est organisée sur place pour les 0-3 ans

Ouverts à toutes et organisés par un comité interconfessionnel, les cafés contacts ne recrutent pas de membres.

# Les Associations

## FOYER RURAL

L'association du Foyer Rural souhaite organiser une exposition de photos (anciennes et jusqu'à nos jours), avec la collaboration du Musée des Amoureux.

Pour que cette journée soit une réussite, je sollicite votre participation à tous en cherchant dans vos archives des photos évoquant des manifestations ou des événements de notre village. Cela permettrait d'enrichir l'histoire de notre belle commune. Je centralise les photos chez moi et vous les restitue dès qu'elles seront scannées.

Cette manifestation se déroulera soit mi - mai ou début juin, avec buvette et pâtisseries afin de passer un moment convivial autour des souvenirs.

Le bénéfice de la journée sera versé aux sinistrés de HAÏTI.

J'espère que cette journée suscitera un intérêt commun autour des jeunes et des anciens pour pérenniser l'histoire de FELDBACH.

Merci d'avance.  
Le Président  
Serge DATTLER





# Les Associations

## COMITÉ DES FÊTES



Le 11 juillet 2010 aura lieu notre traditionnelle fête du village. Lors de nos dernières réunions du Comité, il a été décidé de changer quelque peu la dénomination de cet évènement.

Celle-ci s'appellera désormais :

### Fête de l'Artisanat « Rund um d'Kirch »

Ceci englobe l'artisanat local, toujours très actif et partie prenante de la fête, ainsi que les nombreux artisans et artistes qui viennent s'y produire ce jour-là autour de notre belle église romane, qui fut à l'origine de la **1ère Journée Portes Ouvertes, le 21 septembre 1975.**

Ce sera donc cette année la **36<sup>e</sup> édition** d'une manifestation, qui aura au fil des années, évoluée pour garder sa place dans la Ronde des Fêtes.

Aussi, nous invitons tout particulièrement les artistes locaux de toutes générations, à participer au travers d'expositions ou de démonstrations, à cette fête de l'artisanat. ( Pour sûr qu'il y a des talents cachés à Feldbach ! )



Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez vous adresser à Maguerite Dattler ou tout membre du Comité.

Vous êtes également invités à participer au Marché aux Puces organisé ce jour-là. Le bulletin d'inscription est en dernière page de l'Echo. Vous pouvez vous adresser à Sylvie Renger, pour tous renseignements concernant le marché aux puces et le tarif préférentiel accordés aux Feldbachois.

Un grand merci pour votre participation.

La Présidente  
M. Dattler





# Les Associations

## CONSEIL DE FABRIQUE

### N°33 CALENDRIER DES MESSES CELEBRES SUR LA COMPAH du 6 Février au 13 juin 2010

	HEIMERSDORF	HIRSINGUE	BETTENDORF	RUEDERBACH	HIRTZBACH	GRENTZINGEN	FELDBACH	RIESPACH
20/2				18h00				
21/2						9h15		10h45
27/2	18h00							
28/2			10h45		10h45		9h15	
6/3		18h00						
7/3			Repas Paroissial	10h45		10h45		
13/3								18h00Sem Pas
14/3		10h45 Repas Paroi	9h15					
20/3							18h00 Sem Pas	
21/3	10h45				9h15			
27/3			18h00 Sem Pas.					
28/3		10h45				9h15		10h45
3/4	20h00							
Pâques				10h45		9h15	9h15	
10/4					18h00 Sem Pas			
11/4	communion	10h00 comun						10h45
17/4							18h00	
18/4		10h00 P. FOI		PRO de FOI	PRO de FOI	10h45 Sem Pas	PRO de FOI	PRO de FOI
24/4			18h00					
25/4	10h45							10h45
1/5				18h00 Sem Pas				
2/5		9h15				10h45		
8/5					18h00			
9/5	10h45						communion	10h00 commun
ascension			communion			10h00 commun		
15/5					15h noces OR		18h00	
16/5		10h45		communion	10h00 commun			
22/5						18h00		
23/5	10h00 P. FOI		PRO de FOI	PRO de FOI		PRO de FOI		10h45
29/5					18h00 CONFIRMATION			
30/5				10h45				9h16
5/6		18h00						
6/6						9h15	10h45	
12/6			18h00					
13/6	10h45				9h15			

## SUR LES TRACES DU PASSÉ

PAR ALBERT DATTLER

### **La paroisse de Feldbach dans les années 30**

A l'époque, les règles d'une paroisse catholique rythmaient pour beaucoup la vie d'un village comme Feldbach. Chaque paroisse avait son curé dont l'autorité bienveillante sur une communauté strictement locale était bien acceptée. Ainsi, le calendrier liturgique couvrait pleinement semaines et mois sans espaces vides. Toujours en soutane, notre curé des années 30 s'appelait Louis DANGEL, un prêtre d'une grande piété, d'une extrême gentillesse, mais dont les offices avaient tendance à être longs ; l'homme était réputé très lent (Imaginez la grand'messe de dimanche qui peut durer 1 h 30 en hiver dans l'église sans chauffage).

Une semaine ordinaire contenait au programme les offices suivants :

- la messe journalière à 7 h ;
- samedi après-midi : confession ;
- dimanche : 1<sup>ère</sup> messe à 7 h 30
- grand'messe à 10 h
- vêpres à 13 h 30 – rosaire à 19 h.

Les mois de mai et d'octobre tous les soirs = rosaire.

### Les grandes fêtes liturgiques :

Noël – Pâques – Pentecôte, dates phares de l'année, furent célébrées avec une solennité particulière. Notons que pendant la semaine Sainte, avant Pâques, les fidèles

chaque jour à l'église.

La fête patronale (D'Jakobi) tenue le jour même du 25 juillet se voyait rehaussée par la présence des prêtres de villages voisins, par la présence aussi de nombreux invités dans les familles, proche parenté habitant hors Feldbach ravivant ainsi de fraternelles retrouvailles. La Chorale puisant dans son répertoire les meilleurs morceaux couronnait avec faste l'ambiance de fête.

### La fête Dieu (Liawa Herrgottstag)

La fête Dieu quant à elle fut toujours une manifestation haute en couleur ; témoignage public de la foi chrétienne. Tôt le matin, des mains habiles s'affairaient pour ériger des autels, entourés d'arbustes, richement fleuris, décorés de tableaux et statues représentant le Christ, la Vierge et des Saints, accés en tapis, etc...

Ces autels éphémères se trouvaient

1. rue des Prés Signé Famille SCHLOESSLIN
2. rue de Bisel Signé Famille WELMELINGER Jos. (maison SCHWALLER)
3. rue de Heimersdorf Signé Famille REDERSTORFF Joseph (Louis)
4. En face de l'église Signé « la gouvernante du curé aidée de voisins ».

Alors, à la fin de la grand'messe, au son du carillon, la procession, fort de la grande foule, croix et bannière en tête, chorale au grand complet, le dais porté par quatre éminents membres du Conseil de Fabrique, le Curé portant l'ostensoir, les servants de messe bien ordonnés, fillettes tout de blanc vêtues, dont quelques unes, munies de corbeilles répandaient des fleurs des champs, au devant du dais, sur le parcours de la procession.

Ainsi suivant un ordre bien établi, enfants de l'école se rendaient d'un autel à l'autre pour une brève bénédiction. Ce fut chaque année un grand moment fort pour la paroisse (les voitures étant tellement rares, que l'occupation de la route ne posait aucun problème).

### Les rogations (Bittwocha)

La semaine des rogations fut l'occasion de processions de longs trajets, à savoir :

lundi de bonne heure nous menait à Riespach où à l'église fut célébrée une messe suivie d'une demi-heure de récréation, qui nous permettait en toute hâte d'aller acheter quelques bonbons chez Eugénie (BURTSCHY) l'épicière. Le retour se fit doucement, on pouvait observer que les femmes se montraient les plus assidues pour égrener le rosaire en cours de trajet.

# Culture et Patrimoine

---

programme mais direction Bisel donc distance plus longue (friandise à l'épicerie en face) ; mercredi (Banprozession) : le ban de Feldbach. Cette procession nous fit rejoindre différents calvaires pour la bénédiction des récoltes du terroir, à savoir route de Moernach, route de Heimersdorf, route de Ferrette (malheureusement disparu), rue de Riespach et de Ruederbach.

## Premières messes

Dans les années 30, Feldbach connut le grand bonheur de vivre deux premières messes. En 1936, l'Abbé VETTER Adolphe (frère de Xavier et d'Alphonse) célébrait avec faste sa première messe solennelle au milieu d'une grande foule de fidèles rassemblée dans la ferveur. Riche décor d'arbustes, fleurs et guirlandes le long du trajet de procession depuis le domicile des parents : VETTER Antoine et Georgette née BOETSCH.

En 1938, ce fut au tour de Charles KUBLER de vivre ce grand jour. A l'instar de l'Abbé VETTER, un autel érigé au domicile des parents, rue de Bisel depuis lequel le jeune prêtre fut accueilli et conduit à l'église de sa paroisse pour célébrer sa première messe entouré du clergé des paroisses voisines. Journée de liesse pour la paroisse et la Commune, journée d'honneur exceptionnelle pour la famille. J'ai vécu ces deux fêtes comme servant de messe.

## Le temps d'une mission

A intervalle de cinq ans et plus, frappé du label d'événements

importants de la Communauté, figurait une semaine de mission. Un moine capucin ou franciscain séjournait alors au presbytère pendant une semaine, pour animer une succession de messes, autres offices, etc ! Mais le clou fut à chaque jour le sermon.

Orateur de talent, le prédicateur savait faire vibrer les cordes sensibles. Une telle mission avait pour objectif de renforcer la foi, lutter contre la routine et l'indifférence. Scandé du haut de la chaire en grès des Vosges (qui se trouvait du côté de l'actuelle sacristie), quelques passages mémorables de ces sermons, malgré mon jeune âge d'alors, me reste en mémoire. Le calvaire, au devant de notre cimetière a été béni en 1935, dernière semaine de mission à Feldbach.

Une quête au village clôtura ces journées bien remplies.

## Une visite de Monseigneur l'Evêque

Pour procéder au sacrement de la Confirmation des enfants à l'âge requis ou autre motif, l'évêque de Strasbourg Mgr RUCH visitait les paroisses. Ce fut à chaque fois un événement de taille : drapeaux, bannières, église décorée, plantes, fleurs. La grande foule massée sur le parvis de l'église pour l'accueil, puis la cérémonie de la tape individuelle sous l'œil du parrain et de la marraine, enfin ferveur profonde à l'écoute de la bonne parole du bon pasteur.

## La Chorale Sainte Cécile de Feldbach

La Chorale Sainte Cécile de Feldbach, composée uniquement d'hommes était dirigée par Etienne WALCH, organiste, maître d'école, secrétaire de mairie. Les répétitions se tenaient dans l'unique salle d'école pourvue d'un harmonium.

La chorale de nos ancêtres avait fière allure, autant par son effectif bien fourni que par son répertoire très valable et son niveau de qualité. La bénédiction de sa bannière (Fahnaweg) de 1930 fut une fête mémorable dont je me rappelle parfaitement et dont une précieuse photo doit garnir aujourd'hui bien des « Stubas » d'anciens chantres. Bien évidemment, dans la salle de répétition de l'actuelle chorale au Foyer, ce trésor de photo est affiché.

Pour tous les offices, les chantres se trouvaient à la tribune. Afin que l'orgue fonctionne, il fallait actionner à la main le levier d'une soufflerie (à défaut de moteur).

A l'entrée de l'église à droite, une affiche fixée sur le linteau de l'escalier qui menait à l'orgue stipulait : « Der Zugang zur Tribune ist nur den Sängern gestattet » (l'accès à la tribune est strictement réservé aux chantres). La tribune, l'orgue et l'escalier ont été démontés lors des travaux de restauration des années 70.

.../...

# Culture et Patrimoine

---

## Les cloches

Pour l'appel aux offices, les cloches devaient sonner, or il fallait être à plusieurs pour actionner simultanément le mouvement en tirant les cordes pendantes. Tâche ardue réservée aux écoliers qui devaient veiller à la ponctualité. Notre clocher était doté depuis 1924 de trois cloches et ceci jusqu'en 1980. Quand sonnait le glas, la grande cloche annonçait le décès d'un homme, la moyenne celui d'une femme, la petite celui d'un enfant.

L'électrification de la sonnerie a été réalisée en 1971. En 1980, un sponsor (donateur) resté obstinément anonyme a offert cinq nouvelles cloches (seule condition, rendre les trois anciennes qui feront des heureux ailleurs). Tout le monde se rappelle l'inauguration dans la joie. L'Abbé RINGUE, grand spécialiste de la culture de l'évêché de Strasbourg nous disait alors : désormais Feldbach peut se vanter d'avoir un des plus beaux carillons du Sundgau.

## Les décès

En général, on mourrait à la maison (sauf exception). Les personnes décédées furent gardées exposées sous linceul à la maison dans la « Stuba », deux cierges allumés. Le menuisier Joseph MANNE venait prendre les mesures et fabriquait le cercueil dans la journée et le lendemain procéda à la mise en bière. Les deux soirs avant les obsèques, parents, voisins et amis se réunirent autour du défunt pour la veillée de prières qui dura jusqu'à tard dans la nuit, alors

que les proches assuraient une permanence jusqu'à l'aube.

Le jour de l'enterrement, le curé, l'organiste, porteurs de croix bannière, servants de messe venaient chercher au domicile le défunt pour regagner l'église en procession, la foule s'étant rassemblée dans la cour de la maison en deuil. Quatre porteurs transportaient le cercueil en se relayant de poste en fonction du trajet.

Les obsèques eurent lieu en général le matin à 10 heures et le dernier geste d'eau bénite devant la tombe au cimetière. Puis la famille et parents prirent le repas ensemble dans la maison du défunt.

## Le catéchisme

Les heures de religion intégrées dans le programme scolaire en français constituant la base en la matière contribuaient positivement à l'enseignement du catéchisme en allemand, dont c'était la mission du Curé DANGEL qui venait à 11 heures à l'école.

Ainsi l'ancien et le nouveau testament, la vie de Jésus, ses paraboles, ses miracles, sa mort sur la Croix, sa résurrection, la mission des apôtres, etc... sont pour les enfants des découvertes qui marquent pour la vie.

La première phrase du catéchisme en allemand : Wozu sind wir auf Erden ? Wir sind auf Erden um Gott zu dienen und dadurch in den Himmel zu kommen (Pourquoi sommes-nous sur terre ? Nous sommes sur terre pour servir Dieu et par cela mériter le ciel).

A la fin de la scolarité, 14 ans pour les garçons, 13 ans pour les filles (un examen sanctionna les connaissances du catéchisme) jugés dès lors dignes pour la première communion solennelle fixée immuablement au dimanche de Quasimodo.

## Le mariage

Pour fonder un foyer, le mariage constituait l'acte officiel incontournable qui engageait l'avenir d'un jeune couple. Une date qui figure parmi les plus importantes dans la vie de l'homme et de la femme. L'événement se devait d'être fêté dignement et se déroulait en général le samedi. Ainsi, vendredi soir, la veille, c'est à la mairie que fut enregistré le oui de l'état civil sous un tonnerre de pétards aux alentours. Samedi dans la matinée un beau cortège de mariage se dirigeait vers l'église sous le regard amusé des curieux au bord de la route. La grand'messe, rehaussée par la Chorale, consacre l'union scellée par l'échange des alliances dans la joie et l'allégresse.

Fête marquante pour deux familles, événement local, le banquet de noces a lieu dans la maison de la mariée, fidèle à une vieille tradition.

## Le baptême

Le baptême des nouveaux-nés se faisait en principe dans la quinzaine après naissance, l'accouchement a lieu à la maison grâce aux soins avisés de la sage-femme. La maman interdite de sortie pour 9 jours, ainsi c'était la sage-femme qui



## Culture et Patrimoine

portait l'enfant à l'église, entourée de parrain, marraine et des membres de la famille. Après les prières usuelles, Monsieur le Curé faisait couler l'eau bénite sur la tête du bébé. A la sortie, la joyeuse bande d'écoliers guettait la générosité du parrain et de la marraine quant à l'abondance des dragées (Zuckerbohna) distribuées.

### Les servants de messe

Sous l'autorité du sacristain qui veillait au bon déroulement des offices religieux à l'église, les servants de messe, uniquement des garçons, avaient en fait un rôle très important. C'est un premier engagement pour un jeune, l'éveil du sens de responsabilité au service d'une communauté.

Entraîné par les anciens de la classe, il fallait apprendre tous les gestes, savoir à quel moment précis manier la sonnette, connaître les répliques en latin du prêtre célébrant, qui tournait le dos aux fidèles mais surtout connaître par cœur le texte du Confiteor en latin, le plus long et le plus difficile. Chacun aura connu des difficultés un moment donné. Une fois rodé, on aimait l'ambiance, le respect du roulement établi, la discipline de la ponctualité. Et alors à Pâques, on appréciait la quête des œufs dans toutes les familles du village dont la générosité valait pour cette jeunesse dévouée, reconnaissance et encouragements pour ce beau service rendu.

### Des règles strictes : confession – communion

Les deux derniers Conciles ont profondément changé les règles. Toujours est-il qu'à l'époque la confession collective n'existait pas. Chacun et chacune se devaient de passer au confessionnal. Imposé comme minimum, il fallait se confesser au moins une fois par an et ceci de préférence pour Pâques (Osteramacha). Le jour consacré à cet acte d'humilité, trois confesseurs, le Curé de Riespach, le Curé de

Dans un autre domaine, il est à noter que les vendredis de toute l'année (voire les mercredis) étaient soumis au jeûne, donc sans viande, règle scrupuleusement respectée.

### Les écoliers à l'église

Les enfants scolarisés se devaient d'assister aux messes le dimanche sous peine de punitions. La discipline à surveiller côté garçons fut assurée dans le rôle d'un gendarme par la personne de la gouvernante du curé, se trouvant



*Intérieur de notre église avant restauration*

Heimersdorf et le Curé de Feldbach assumaient la tâche au nom du Seigneur Dieu de délivrer le pardon et dicter la pénitence. Il faut rappeler que pour recevoir la Communion, il fallait être à jeun et s'être confessé tout juste avant. Par conséquent, lors des dimanches ordinaires, les communions furent peu nombreuses à être reçues par les fidèles agenouillés au ban de communion.

agenouillée juste derrière les bancs des écoliers tout devant. Gare à ceux qui étaient tentés de bavarder, gare à celui qui remuait trop les sabots (oui en hiver, les jeunes y allaient en sabots !). Il ne fallait pas beaucoup pour être mis à l'index et de se voir amené à s'agenouiller au ban de communion jusqu'à la fin de l'office. Quelle honte devant les parents et tout le monde !  
.../...

# Culture et Patrimoine

---

## Des places louées pour un an

Parce que les dimanches l'assistance aux offices était nombreuse, tous les bancs étant largement occupés, alors par souci d'un certain ordre et en vertu d'une ancienne tradition, chaque année, en automne je crois, il fut procédé à l'adjudication aux enchères des places dans les bancs de l'église. Opération favorable à la trésorerie de la paroisse, cependant son déroulement donna souvent lieu à des scènes de surenchère cocasses pas très catholiques. Les places les plus chères se trouvaient toujours à l'entrée de l'église côté gauche des femmes (D'Anklaber).

## L'anecdote

Des rivalités et jalousies entre écoliers illustraient de tout temps le quotidien. Ainsi, le dimanche soir, à la fin du rosaire en 1937 deux écoliers âgés de 14 ans avaient le droit de quitter leur banc quelques minutes avant la fin des prières pour aller sonner l'Angélus clôturant l'office. Or en 1937, seul un garçon de 14 ans était présent et devait normalement emmener un camarade de la classe 1938 dont j'étais. Mais

le comble, pour des raisons futiles, il en choisit un de la classe 1939. Vexés, Morand RIFF et moi nous imaginons une riposte.

Dimanche suivant, comme d'habitude, nous tirons les cordes pour sonner les cloches d'appel au rosaire. A l'arrêt de la sonnerie, nous laissons sortir les autres sonneurs et restons discrètement à l'intérieur du clocher, porte fermée à clé depuis l'intérieur. Nous attendons alors sans bouger la fin du rosaire pour entendre arriver les deux sonneurs concurrents qui trouvent porte close ! alors que l'Angélus est sonné à toute volée !!!

Je laisse aux lecteurs le soin d'imaginer la prime récoltée pour notre exploit. Mais pour Morand et moi la revanche

## Conclusion

F e l d b a c h , v i l l a g e  
sundgauvien paisible des  
années 30.

Tout le monde connaissait  
tout le monde parce qu'on se  
parlait beaucoup, on  
partageait beaucoup, on  
s'entraidait beaucoup.

\_Le dimanche était sacré : la grande majorité des habitants se rendait à la grand'messe. Celui qui boudait obstinément se voyait vite considéré comme marginal. Après une semaine laborieuse faite d'efforts physiques journaliers dus aux tâches manuelles nombreuses et répétitives, le dimanche 7<sup>ème</sup> et jour du Seigneur, était le bienvenu pour se reposer, se distraire, méditer et reprendre de nouvelles forces qu'exige la vie simple en milieu rural.

A la fin de la messe, des groupes d'hommes se formaient en cercle sur la place du carrefour discutant ferme en commentant l'actualité locale et les nouvelles parues dans le « Mulhauser Tagblatt » seul journal quotidien en lice et en langue allemande.

Sans radio, ni téléphone, ni voiture, le rôle et l'influence de la paroisse catholique étaient de première importance.

Ce récit, se voulant modeste et sans prétention, se limite à la vision et aux souvenirs d'un jeune Feldbachois à la tranche d'âge de 6 à 16 ans qui aura vécu (1930-40) dans un contexte aujourd'hui complètement dépassé !

Contre l'oubli.

# Annie QUERTIER

Maire de Schwoben - Bibliothécaire à Illfurth

**son premier roman**

## 13, rue Berlioz

### Résumé

*Max, architecte renommé, riche, hyperactif, séducteur sans états d'âme... la belle vie... jusqu'au coup de fil d'un fantôme et un passé enterré qui enclenchent un processus destructeur: santé, boulot, moral... tout s'effondre. Le retranchement dans sa tour d'ivoire, donjon d'un château-fort moderne qu'il a imaginé, construit et peuplé à son goût, le mènerait à sa perte sans le poil à gratter de son infirmière qui le conduira à remettre en question son mode de vie, son comportement, à s'ouvrir enfin à ce monde qui l'entoure... et qui n'est pas tout à fait ce qu'il avait imaginé.  
Un happy-end pour ce récit prenant...*

### l'Auteur

*Annie Quertier a 54 ans. Elle habite en Alsace où elle est maire de sa petite commune. Professeur de lettres puis maintenant bibliothécaire, elle a toujours écrit avec passion, des histoires pour enfants, des nouvelles, autant que ses activités professionnelles et maintenant ses fonctions d'élue lui en laissent le temps. Elle a trois enfants.*

### En vente chez:

Librairie BISEY - 35 place de la Réunion - MULHOUSE

LECLERC - Espace Culturel - route de Bâle - ALTKIRCH

Librairie Esp. Culture - 26 rue du Gal de Gaulle - ALTKIRCH

ou sur commande chez votre libraire habituel

avec ce N° ISBN 978 2-35208-021-3

ou sur Internet [www.bordulot.fr](http://www.bordulot.fr)

# Comité des Fêtes 68640 FELDBACH



## MARCHE AUX PUCES DIMANCHE 11 JUILLET 2010

- Fête des rues existante depuis de nombreuses années avec Expositions Artisanales & Portes Ouvertes des entreprises locales.
- Nombreuses places.
- Buvette - Restauration par les différentes Associations Locales.  
(Réservé exclusivement aux organisateurs - Toute autre forme de restauration est interdite)

### PRIX DE L'EMPLACEMENT : 5.-€ les 5m

(ce tarif réduit est réservé uniquement aux habitants des communes de Feldbach et Riespach)

**Les inscriptions seront prises en considération dès réception du talon d'inscription dûment rempli, et accompagné d'une photocopie d'une pièce d'identité et d'un chèque de 5.-€ au nom du Comité des Fêtes 68640 FELDBACH**

Remettre ce talon d'inscription à Comité des Fêtes \_ Sylvie RENGIER 3 rue des prés 68640 FELDBACH,  
Renseignements au 03.89.25.87.58



### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(à remplir par le particulier exposant et à remettre à l'organisateur)

Je soussigné(e) Nom ..... Prénom .....

.....

Né(e) le ..... à ..... Demeurant .....

.....

Titulaire de la pièce d'identité : Nature et Numéro .....

.....

Indication de l'autorité qui l'a délivrée et date de délivrance : .....

.....

Propriétaire du véhicule

immatriculé.....

Exposant du marché aux puces de Feldbach le 11 juillet 2010 déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés
- ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

Fait à .....le .....

Signature :

Toute personne pratiquant le recel ou commettant des infractions assimilées ou voisines de celui-ci, violant les dispositions réglementant la vente ou l'échange de certains objets mobiliers est passible des sanctions prévues aux articles 321-1à 321-8, R.633-1 à R.633-5 et R.635-3 à R.635-7 du Code Pénal.